

PIERRES DORÉES DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

« Nous devons créer de nouvelles zones d'activités »

La semaine dernière, la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées organisait un forum territorial. L'objectif : présenter aux élus le projet de schéma de développement économique que le conseil communautaire devra valider. Explications avec Daniel Paccoud, président de la CCBPD.

Pourquoi un forum territorial sur le développement économique ?

« La loi NOTRe – portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République – redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale. Et le développement économique devient une compétence obligatoire, pour les communautés de communes. La fiscalité générée devenant maintenant notre principale source de financement. »

Comment a été préparé ce schéma ?

« Nous avons travaillé en commission et nous avons rencontré les chambres de commerce et d'industrie, la chambre des métiers. Recensé les friches industrielles, étudié les secteurs où il était possible de créer de nouvelles zones d'activités. Jacques Pariost et la commission développement économique ont réalisé un énorme travail, pour tout synthétiser. »

Qu'est-ce qu'il en ressort ?

« Pour résorber notre déficit d'emplois (8 000), nous devons créer de nouvelles zones d'activités ; les territoires potentiels étant les secteurs de Frontenas et Theizé. Peut-être Les Chères. Nous devons être des facilitateurs pour l'installation de nouvelles structures génératrices de ressources et d'emplois. Mais aussi, aider à la création de clubs



■ Daniel Paccoud. Photo Gérard URBIN

des entreprises, d'unions de commerçants et artisans de proximité.

L'activité agricole de notre territoire, principalement la viticulture, façonne et entretient les paysages. Mais elle gé-

« Travailler avec nos voisins à la création d'un pôle touristique. »

Daniel Paccoud, président de la CCBPD

nère aussi une activité touristique.

Nous devons donc protéger les zones agricoles et naturelles via des dispositifs comme les Pénap (Protection des espaces agricoles

et naturels périurbains, N.D.L.R.).

Le tourisme est également un important volet pour notre développement économique. Nous devons donc travailler avec nos voisins à la création d'un pôle touristique et d'un label commun. Coopérer avec la Communauté d'agglomération pour un label Pays d'art et d'histoire, être acteur pour l'obtention du label Géopark Beaujolais. »

Propos recueillis par notre correspondant Gérard Urbin

EN CHIFFRES

■ **Le territoire des Pierres dorées**

> 34 communes sur 240 km²
> 48 101 habitants
> 20 938 actifs, 12 740 emplois, 3 170 établissements, 2 446 acteurs économiques.

■ **Activité économique**

> **Entreprises** : 756 établissements et 2 669 emplois ;
> **BTP** : 468 établissements et 1 327 emplois ;

> **Commerce** : 596 établissements et 2 013 emplois ;
> **Commerce de gros** : 160 établissements et 656 emplois ;
> **Tourisme** : 97 établissements, 198 000 nuitées ;
> **Agriculture** : 650 exploitants, 1 200 emplois directs (2 600 indirects), 13 700 ha de terres agricoles, dont 73 % dédiés à la viticulture.